



TotalEnergies Développement Régional

28^{ème} ASSEMBLEE GENERALE

26 JUIN 2026

Procès-Verbal

Ouverture de l'Assemblée à 15 h 00.

Les membres de l'Association TotalEnergies DEVELOPPEMENT REGIONAL, réunis en Assemblée Générale, le vendredi 26 juin 2026 au siège de l'Association, Tour Coupole, 2 place Jean Millier – La Défense 6 – 92400 Courbevoie, ont adopté les résolutions suivantes :

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes, approuve ces rapports dans toutes leurs parties ainsi que le bilan et les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale constate que le résultat de l'exercice 2025 s'élève à 117 138 euros.

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'administration, décide d'affecter ce montant en report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat arrivé à échéance de Monsieur Laurent Toutain, Vice-Président, pour une durée de 3 ans soit jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2028.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Fin de l'Assemblée à 15 h 30.



La Présidente
Isabelle PATRIER

Fait à Courbevoie le 26 juin 2026



le Secrétaire
Philippe BLANCHIN

Les Membres de l'Association

TotalEnergies SE
représentée par Agathe Rozenbaum-Rameix

TotalEnergies Holdings
représentée par Agathe Rozenbaum-Rameix



TotalEnergies Développement Régional

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



TotalEnergies Développement Régional

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de l'association TotalEnergies Développement Régional,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association TotalEnergies Développement Régional relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application des règlements ANC n° 2022-06 et ANC n°2023-03 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

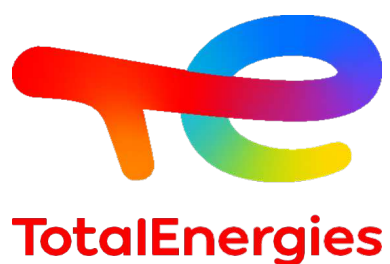
- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Toulouse, le 5 juin 2026

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit



Frank Astoux



**TotalEnergies Développement
Régional Association**

COMPTES ANNUELS

au 31 décembre 2025

SOMMAIRE

1.	COMPTES ANNUELS	3
1.1.	Bilan	4
1.1.1.	Actif au 31 décembre 2025	4
1.1.2.	Passif et fonds propres au 31 décembre 2025	5
1.2.	Compte de résultat	6
2.	ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS	7
2.1.	Présentation de l'entité et faits marquants	8
2.1.1.	Présentation de l'entité	8
2.1.2.	Faits caractéristiques de l'exercice	8
2.1.3.	Nature et périmètre des missions sociales réalisées	8
2.2.	Principes, règles et méthodes comptables	9
2.2.1.	Principes généraux	9
2.2.2.	Règles et méthodes comptables	9
2.2.2.1.	Méthode d'évaluation	9
2.2.2.2.	Continuité d'exploitation	9
2.2.2.3.	Immobilisations financières	9
2.2.2.4.	Créances et dettes	9
2.2.2.5.	Subventions reçues	9
2.2.3.	Changements comptables	9
2.3.	Notes sur le bilan	10
2.3.1.	Actif	10
2.3.1.1.	Actif immobilisé	10
2.3.1.2.	Créances	12
2.3.2.	Passif	13
2.3.2.1.	Fonds propres	13
2.3.2.2.	Dettes	13
2.4.	Notes sur le compte de résultat	14
2.4.1.	Résultat d'exploitation	15
2.4.2.	Résultat financier	15
2.5.	Autres informations	16
2.5.1.	Engagements hors bilan	16
2.5.2.	Effectifs	16
2.5.3.	Honoraires des commissaires aux comptes	16
2.5.4.	Evénements postérieurs à la clôture	16

1. COMPTES ANNUELS

1.1. Bilan

1.1.1. Actif au 31 décembre 2025

		2025			En euros
Actif		Brut	Amortissements Dépréciations	Net	2024
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles				
	Frais de développement	-	-	-	-
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	-	-	-
	Fonds commercial	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	-	-	-	-
	Total	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles				
	Terrains	-	-	-	-
	Constructions	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
	Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	-	-	-	-
	Total	-	-	-	-
	Immobilisations financières				
	Titres immobilisés	-	-	-	-
	Prêts	9 801 446	1 937 781	7 863 666	6 809 071
	Total	9 801 446	1 937 781	7 863 666	6 809 071
Total actif immobilisé (I)		9 801 446	1 937 781	7 863 666	6 809 071
Actif circulant	Avances et acomptes versés	-	-	-	-
	Créances				
	Créances clients et comptes rattachés	50 000	-	50 000	-
	Créances fiscales et sociales	-	-	-	-
	Autres créances	-	-	-	-
	Charges constatées d'avance	-	-	-	-
	Total	50 000	-	50 000	-
	Disponibilités	9 092 394	-	9 092 394	10 079 873
	Total	9 092 394	-	9 092 394	10 079 873
Total actif circulant (II)		9 142 394	-	9 142 394	10 079 873
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I + II)		18 943 840	1 937 781	17 006 060	16 888 944

1.1.2. Passif et fonds propres au 31 décembre 2025

		En euros	
Passif		2025	2024
Fonds Propres	Fonds propres consommables	-	-
	Fonds propres sans droit de reprise	-	-
	Report à nouveau	16 881 060	16 874 682
	Excédent ou déficit de l'exercice	117 138	6 378
	Total fonds propres (I)	16 998 198	16 881 060
Dettes	Dettes financières		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
	Dettes d'exploitation		
	Avances et acomptes reçus	-	-
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 862	7 884
	Dettes fiscales et sociales	-	-
	Autres dettes	-	-
	Produits constatés d'avance	-	-
Total		7 862	7 884
Total dettes (II)		7 862	7 884
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II)		17 006 060	16 888 944

1.2. Compte de résultat

En euros					
Compte de résultat		France	Exportation	2025	2024
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises	-	-	-	-
	Production vendue :				
	Ventes de services	-	-	-	-
	Chiffre d'affaires net	-	-	-	-
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			-	-
	Versements des fondateurs ou dotation consommable			350 000	400 000
	Subvention d'exploitation			-	-
	Subvention à recevoir			-	-
	Cotisations Membres			-	-
	Autres produits			1 769	-
	Total (I)			351 769	400 000
Charges d'exploitation	Achats de matières premières et autres approvisionnements			-	-
	Autres achats et charges externes			12 075	11 440
	Impôts, taxes et versements assimilés			-	-
	Salaires et traitements			-	-
	Dotations aux amortissements et dépréciations sur immobilisations			-	-
	Charges sociales			-	-
	Autres charges			-	-
		Total (II)			12 075
Résultat d'exploitation (I - II)			339 694	388 560	
Produits financiers	Reprise sur dépréciations et provisions			321 807	375 605
	Interêts financiers			-	-
	Différences positives de change			-	-
		Total (III)			321 807
Charges financières	Interêts et charges assimilées			-	-
	Différences négatives de change			-	-
	Dotation aux amortissements, dépréciations et provisions			389 462	538 548
	Créances passées en perte			154 901	219 239
	Total (IV)			544 363	757 787
Résultat financier (III - IV)			(222 556)	(382 182)	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)			117 138	6 378	
Produits exceptionnels (V)			-	-	
Charges exceptionnelles (VI)			-	-	
Résultat exceptionnel (V - VI)			-	-	
Participations des salariés aux résultats (VII)			-	-	
Impôts sur les bénéfices (VIII)			-	-	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)			673 576	775 605	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)			556 438	769 227	
EXCEDENT OU DEFICIT			117 138	6 378	

2. ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

2.1. Présentation de l'entité et faits marquants

2.1.1. Présentation de l'entité

Le total du bilan au 31 décembre 2025 est de 17 006 060 € et le résultat net de l'exercice s'élève à 117 138 €

L'exercice 2025 a une durée de douze mois recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre.

2.1.2. Faits caractéristiques de l'exercice

Il n'y a pas de faits significatifs en 2025.

2.1.3. Nature et périmètre des missions sociales réalisées

TOTALENERGIES DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ASSOCIATION a poursuivi son activité de soutien à l'emploi dans les PME PMI à travers son programme de mise à disposition de prêts sans intérêts et sans garantie légale aux entreprises ou aux entrepreneurs sélectionnées selon des critères bien déterminés.

Les membres de l'association sont les sociétés TotalEnergies S.E. et TotalEnergies Holdings SAS.

2.2. Principes, règles et méthodes comptables

2.2.1. Principes généraux

Les comptes de l'exercice sont établis conformément à la réglementation comptable française en vigueur, notamment le règlement ANC 2018-06, modifié par le règlement ANC 2023-03 article 5. A défaut de dispositions spécifiques prévues par le règlement ANC 2018-06, modifié par le règlement ANC 2023-03 article 5, les dispositions du règlement ANC 2014-03, modifié par le règlement ANC 2022-06, relatif au Plan Comptable Général s'appliquent (Art 111-2).

2.2.2. Règles et méthodes comptables

2.2.2.1. Méthode d'évaluation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.2.2.2. Continuité d'exploitation

Les comptes annuels ont été établis en appliquant la convention comptable de continuité d'exploitation.

2.2.2.3. Immobilisations financières

Les titres de participation sont comptabilisés au coût d'acquisition hors frais accessoires. Une dépréciation peut être constituée si la valeur vénale des titres devient inférieure à leur valeur brute. La valeur vénale est généralement établie par référence aux capitaux propres, aux perspectives de rentabilité, à la valeur économique et à l'intérêt stratégique de la détention des titres.

Les autres immobilisations financières sont inscrites pour leur valeur d'entrée dans le patrimoine. Elles sont dépréciées si la valeur vénale de l'actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.2.2.4. Créances et dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.2.2.5. Subventions reçues

Le budget de l'année validé par le Conseil d'administration est comptabilisé en produit (Versements des fondateurs).

A la clôture de l'exercice, les montants non versés sont comptabilisés en "Produits à recevoir".

L'association perçoit chaque année des subventions de la société TotalEnergies S.E. qui sont inscrites en subventions d'exploitation.

2.2.3. Changements comptables

Aucun élément particulier n'est à porter à la connaissance du lecteur de ces états financiers.

2.3. Notes sur le bilan

2.3.1. Actif

2.3.1.1. Actif immobilisé

2.3.1.1.1. Tableau de variation des immobilisations en valeurs brutes

Valeurs brutes		Montant au 1 ^{er} janvier 2025	Augmentations 2025	Transferts 2025	Diminutions 2025	Montant au 31 décembre 2025
Immobilisations incorporelles	Frais de développement	-	-	-	-	-
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	-	-	-	-
	Fonds commercial	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	-	-	-	-	-
	Total	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	Terrains	-	-	-	-	-
	Constructions	-	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	-	-	-	-	-
	Total	-	-	-	-	-
Immobilisations financières	Titres immobilisés	-	-	-	-	-
	Prêts	8 679 196	4 865 500	-	(3 743 250)	9 801 446
	Total	8 679 196	4 865 500	-	(3 743 250)	9 801 446
Total valeurs brutes		8 679 196	4 865 500	-	(3 743 250)	9 801 446

En euros

2.3.1.1.2. Tableau de variation des dépréciations de l'actif immobilisé

En euros

Dépréciations		Montant au 1 ^{er} janvier 2025	Augmentations 2025	Transferts 2025	Diminutions 2025	Montant au 31 décembre 2025
Immobilisations Incorporelles	Frais de développement	-	-	-	-	-
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	-	-	-	-
	Fonds commercial	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	-	-	-	-	-
	Total	-	-	-	-	-
Immobilisations Corporelles	Terrains	-	-	-	-	-
	Constructions	-	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	-	-	-	-	-
	Total	-	-	-	-	-
Immobilisations Financières	Titres immobilisés	-	-	-	-	-
	Prêts	1 870 125	389 462	-	(321 806)	1 937 781
	Total	1 870 125	389 462	-	(321 806)	1 937 781
Total dépréciations		1 870 125	389 462	-	(321 806)	1 937 781

2.3.1.2. Créances

2.3.1.2.1. États des échéances des créances

En euros

Créances		Montant brut au 31 décembre 2025	Échéance à < 1 an	Échéance à entre 1 et 5 ans	Échéance à > 5 ans
Créances de l'actif immobilisé	Prêts	9 801 446	5 221 280	4 580 166	–
	Total	9 801 446	5 221 280	4 580 166	–
Créances de l'actif circulant	Avances et acomptes versés	–	–	–	–
	Créances clients et comptes rattachés	50 000	50 000	–	–
	Créances fiscales et sociales	–	–	–	–
	Autres créances	–	–	–	–
	Charges constatées d'avance	–	–	–	–
	Total	50 000	50 000	–	–
Total des créances		9 851 446	5 271 280	4 580 166	–

Les créances de l'actif circulant correspondent à l'appel de fond du 4ème trimestre de TotalEnergies SE.

2.3.2. Passif

2.3.2.1. Fonds propres

2.3.2.1.1. Tableau de variation des Fonds propres

En euros

Variation des fonds propres	Montant au 1 ^{er} janvier 2025	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution	Montant au 31 décembre 2025
Fonds propres consommables	-		-	-	-
Fonds propres sans droit de reprise	-		-	-	-
Report à nouveau	16 874 682	6 378	-	-	16 881 060
Excédent ou déficit de l'exercice	6 378	(6 378)	117 138	-	117 138
Total fonds propres	16 881 060	-	117 138	-	16 998 198

2.3.2.2. Dettes

2.3.2.2.1. États des échéances des dettes

En euros

Dettes	Montant brut au 31 décembre 2025	Échéance à < 1 an	Échéance à entre 1 et 5 ans	Échéance à > 5 ans
Dettes financières				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-	-	-
Total	-	-	-	-
Dettes d'exploitation				
Avances et acomptes reçus	-	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 862	7 862	-	-
Dettes fiscales et sociales	-	-	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
Total	7 862	7 862	-	-
Total dettes	7 862	7 862	-	-

2.4. Notes sur le compte de résultat

En euros

Détails charges de l'exercice	Montants 2025	Montants 2024
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres charges		
Frais de fonctionnement	110	–
Cotisations	–	–
Prestations d'assistance comptable	3 767	3 522
Communications, relations publiques	–	–
Commissariat aux comptes	6 858	6 734
Autres dépenses courantes	1 340	1 184
Total	12 075	11 440
Total des charges d'exploitation	12 075	11 440
CHARGES FINANCIERES		
Interêts et charges assimilées	–	–
Différences négatives de change	–	–
Dotation aux amortissements, dépréciations et provisions	389 462	538 548
Créances passées en perte	154 901	219 239
Total des charges financières	544 363	757 787
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total des charges exceptionnelles	–	–
Participations des salariés aux résultats	–	–
Impôt sur les bénéfices	–	–
Total des charges	556 438	769 227

En euros

Détails des produits de l'exercice	Montants 2025	Montants 2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de services	-	-
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-	-
Versements reçus des fondateurs	350 000	400 000
Versements à recevoir des fondateurs	-	-
Subvention d'exploitation	-	-
Consommation de la dotation consommable	-	-
Cotisations Membres	-	-
Autres produits	1 769	-
Total des produits d'exploitation	351 769	400 000
PRODUITS FINANCIERES		
Reprise sur dépréciations et provisions	321 807	375 605
Interêts financiers	-	-
Différences positives de change	-	-
Total des produits financières	321 807	375 605
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Total des produits exceptionnelles	-	-
Participations des salariés aux résultats	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-
Total des produits	673 576	775 605
EXCEDENT OU DEFICIT	117 138	6 378

2.4.1. Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation est principalement composé des frais de commissaires aux comptes et des prestations TGFS pour 12 075 euros et des versements des fondateurs pour 350 000 euros.

2.4.2. Résultat financier

Le résultat financier est constitué des reprises sur dépréciations des prêts pour 321 807 euros et des dépréciations des prêts pour 389 462 euros, ainsi que des abandons de créances pour 154 901 euros.

2.5. Autres informations

2.5.1. Engagements hors bilan

En euros		
Engagement		Montant engagé au 31 décembre 2025
		Commentaire
Engagements donnés	PRETS 2019	20 000
	PRETS 2020	60 000
	PRETS 2021	100 000
	PRETS 2023	190 000
	PRETS 2024	405 000
	PRETS 2025	1 423 000
	Total engagements donnés	2 198 000
		Solde à verser
		Solde à verser
		Solde à verser
		Solde à verser
		Solde à verser
		Solde à verser

2.5.2. Effectifs

La Société ne dispose pas d'effectifs.

L'association TotalEnergies Développement Régional bénéficie de l'assistance technique et administrative du personnel du Groupe TotalEnergies.

2.5.3. Honoraires des commissaires aux comptes

En euros	
	Montant de l'exercice
Honoraires afférents à la certification des comptes	5 715
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes	–
Total Honoraires Commissaires aux comptes	5 715

2.5.4. Evénements postérieurs à la clôture

Aucun élément particulier n'est à porter à la connaissance du lecteur des états financiers en 2025.